VENDREDI 25 JUIN 1909

La journée

Cour séances aujourd'hui vendredi à Chambre : la première a été conacie à la discussion de la revision douare, la desrième aux interpellations
r la politique générale.

Le « Journal official » publie un dése ordonnant, pour le 1" septembre
cochain, la fermeture de 58 écoles

On publie le programme officiel de la rencentre du tear et de E. Fallières en rade de Cherbourg.

De divers points, en continue à signade très viplents orages.

ETRANCEN Le chanceller a subtun échec au Reichstag, où le projet de loi sur l'impôt sur les successions a été réponssé.

On s'embarque

Autant dire sans bourse délier, puisqu'on ne verse que 0 fr. 30, on peut s'embarquer à Marseille et faire une excursion à la fois pitforesque et pieuse à travers l'Exppte. Pour cela, il suffit de demander à la Bonne Presse le numéro de juin de Jérusalem qui reproduit les notes de voyage de M. Louis Quérin, un récidiviste de retour du dernier Pèlerinage de Pénitence. Texte fort intéresant, photos variées et inédites : le lecteur à a pas du tout, en femilletant ce fascioule, Pimpreasion toujours fastidieuse du « déjà Nu ».

Au pays de Jeanne d'Arc

Ila sont sons doute très nombreuz ceuz qui, en cette année de la glorification de Jeanne d'Arc, désirent visiter Domremy.

Le Conseil général des Pèlerinages et de Motre-Danne de Salut a donc répondu à un désir général en organisant un pèlerinage au berseau de la bienheureuse Jeanne d'Arc à Domremy, avec visite de Vaucouleurs et de Nancy où les pèlerins assisteront à la magnifique représentation de l'épopée de la Pucelle, par les uristes du théâtre de la Passion.

Départ de Paris le vendredi 2 juillet, Retour à Paris le lundi 5 juillet.

Demander le programme et tous les renseignements à M. le secrétaire des Pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris, VIIP. Prière de se hâter.

La Croix Illustrée Sommaire du numéro du 27 juin

CAPTICLES D'ACTUALITE: Les terres mécon-nues (H. Raverdy). — Thomas Paine ou his-toire d'un Américair juge de Louis XVI (F. Laurentie). — Les lactures (J. Laurec).

Laurenlle). — Les lactures (J. Laurec).

LE LIVAE DU JOUR: Les riches depuis sept cents ans (Vicomts G. d'Avenel).

CAUSERIES: historique: La mort de Mirabeau et sa sépulture (P. Duolaux-Montell); Il y a 50 ans: — musicale: La Société Palestrina: Un Congrès de plain-chant aux Sables-d'Olonne (A. Gastoué); — humoristique: Mile Boniface (Genti-Garou); — scientifique: Au pôle Nord; Un chasseur d'épaves; La houlie (Cosmos); — Autour de la cuisine (Mine A. Le Proux); — Recréations hebdomadaires.

ROMANS ET NOUVELLES: Un oœur d'apôtre (J. de la Bretonnière). Le livre de la Jungle (R. Kipling). — Duke ef Portland (Vil-liers de l'Isle-Adam). — Un précurseur (A. Acloeque).

(A. Adlocque).

VARIPTES: Un concert au Jardin des Plantes.

L'entrée à Milan en juin 1859. — Le tidephone automatique.

Grèves d'autréfois. — Glanes de la se-

maine.

ILLUSTRATIONS: Les exploits de Hubert Latham: l'élan; le vol. — Les lauréats de l'Institut: L. Blériot et G. Voisin. — L'ambassade marocaine à Paris. — Le tsar et le kaiser i dans le canot du Hohensoliern et à bord du Gaeisenau. — La Gaierie des Machines disparait. — A près le trembiement de terre: la sacristie et l'église de Lamoit. — Le navire destructeur d'épares Seneca. — Le champ de bataille de Solférino.

Aboansement : Un an France, a francs de la loute n'est plus tout devenu le terrain directement religieux.

Aboansement : Un an France, a francs de la Bonne granger, 6 francs — Maison de la Bonne granger, 6 francs — Mise hors la loi, l'Eglise a retrouvé un certain bien : elle est libérée de toute compromettante pour ses droits imprescriptibles.

Le terrain de la lutte n'est plus tout devenu le terrain directement religieux.

Il est conc tout naturel et souvéraine ment sage que les catholiques se con-

centrent sur ce terrain qui est bien leur que nul ne peut leur disputer et où ils n'ont rien à demander aux adversaires

n'ont fren à canada ou aux voisins. C'est là que le Saint-Père les convie, leur indiquant les chefs naturels à qui lls doivent obéir, les évêques, admira-blement unis eux-mêmes à la Chaire

blement unis eux-mêmes à la Chaire de Pierre.

Politiquement et comme citoyens, les catholiques gardent leur liberté et s'en serviront au mieux des intérêts de la Religion et de la Patrie, sans rien faire, naturellement, qui soit contraire à la loi de Dieu et aux principes de l'Eglise.

Mais le Saint-Père ne veut pas qu'ils engagent la Papanté et se couvrent de l'autorité du Saint-Siège I les partis politiques ne doivent point s'imposer à la conselence de la même manière et au même titre que ce grand parti qui domine leus les intérêts et que Pie X a un jour appelé « le parti de Dieu ».

Il est de toute évidence que le Pape ne désapprouve pas, bien Join de là, ceux qui cherchent à défendre les intérêts de la Religion et de la Patrie dans la lutte électorale et au Parlement ; tout au contraire, il les en loue et les y encourage. Seulement ils le feront comme citoyens et non à titre de membres d'une organisation imposée par l'Eglise. Et ce sers une réponse plus (opique encoré aux sectaires qui prétendent sans cesse opposer la religion catholique au gouvernement de leur choix. L'Eglise m'est pas un groupe d'opposition à felle ou telle forme politique, puisqu'elle interdit expressément: à ess fils de la confondre, elle et son Chef, avec aucune de ces formes dans les luttes politiques.

Ce que S. S. Pie X nous demande, le pape Léon XIII, en vertu des mêmes

la Croix n'a famais eu, selon l'espri

w Rien ne paraît plus opportun et plus pratique, déclare, de la part de Sa Sainteté Pie X, le cardinal secrétaire d'État, que d'appeler tous les gens de bien à s'unir sur le terrain nettement cathonique et religieux, conformément aux directions pontificales. »

Et S. Em. le cardinal Coullié, doyen des cardinaux français, développe et précise la même pansée :

« Dans les hauts enseignements donnés aux catholiques de France, écrit-il à M. Keller, il n'y a place pour aucume à M. Keller, il n'y a place pour aucune équivoque : tout commentaire les affai-blit, toute amplification ne peut que les énaturer.

» Le Pape est le Père commun de tous es fidèles et de tous les pasteurs, il l'adresse à tous sans distinction et sans

référence.

» Les intérêts religieux dont il a la

d'opinions. »

et aussi précis

nement.

souvenir historique.

Le Vatican avait espéré, en nous demandant le ralliement, que nous aurions pu reconquérir la majorité nécessaire pour améliorer le gouvernement et les lois.

Léon XIII enlevait ainsi aux adver-

Leon Ain enlevat ainsi aux adver-saires tout prétexte à prétendre qu'on ne peut être à la fois républicain et ca-tholique puisque l'Eglise accepte en principe toutes les formes de gouver-

Ce prétexte, nul ne peut plus l'invo-quer qu'avec mauvaise foi, car malgré tous les efforts et tous les sacrifices, les

tous les enors et tous les sacrintes, les lois sectaires et la pire de toutes, celle de la Séparation, avec ses conséquences sacrilèges, ont mis l'Eglise et les catho-liques hors la loi. Logiquement l'œuvre législative a posé les bases de la destruc-tion complète du catholicisme en France.

Notre volonié à nous, directeur et collaborateurs de ce journal, ne saurait
changer : foujours nous avons considéré comme des ordres les désirs du
Chef de l'Eglise. Et dans le cas présent,
l'obéissance nous est d'autant plus facile
que l'esprit de ce journal, notre titre et
le signe sacre qui brille en tête de nos
colonnes, nous désignent la lutte religieuse, de bon combai de la foi et de
l'apostolat populaire, comme le premier
de nos devoirs et la première ambition
de tous ceux qui nous suivent.

"C'est donc absolument et avec joie que
nous gardons noire modeste place sur
le terrain indiqué par le Chef. Tout noire
concours dans la faible mais entière
mesure de nos forces est assuré à Nosseigneurs les évêques pour les aider, » Les intérêts religieux dont il a la charge dominent les questions politiques et ne peuvent se confondre avec elles. Sa parole appartient à tous ses fils réunis ; elle n'est la propriété d'aucun d'eux en particulier.

» Lors donc qu'il nous convie à nous unir autour de lui pour la défense de la religion, ce n'est pas pour que nous nous disputions l'appui qu'il nous offre au profit de nos méthodes d'action quelles qu'elles soient ; c'est au contraire pour qu'en dehors des questions qui nous divisent nous trouvions autour de lui et dans la hiérarchie l'autorité qui peut grouper toutes nos forces.

de lui et dans la hiérarchie l'autorité qui peut grouper toutes nos forces.

" Que les catholiques cessent donc de discuter les instructions du Pape, mais qu'ils les suivent en se lenant franchement et loyalement la main avec le désir sincère d'aplanir les difficultés au lieur d'en créer de nouvelles.

" Qu'ils laissent avant tout l'auguste personne du Souverain Poatife en dehors et au-dessus de leurs divergences d'opinfons. »

d'opinions. »

Nous avons tenu à reproduire jout au long ces graves déclarations parce qu'elles se suffisent à elles-mêmes. Tout commentaire, comme le dit le vénérable archevêque de Lyon, ne saurait qu'affaiblir, et toute amplification ne peut que dénaturer un enseignement aussi clair et eusei précise précise de la commune de Saint-Quintin (Puy-de-Dôme), poursuivle pour... détournements d'objets du cutte, avait été acquittée deux fois, par le tribunal correcte deux fois, par le tribunal correc-Mme la marquise de Longueil, la bien-faitrice de la commune de Saint-Quintin (Puy-de-Dôme), poursuivie pour... détour-nements d'objets du culte, avait été ac-quittée deux fois, par le tribunal correc-tionmel et par la Cour de Riom. Ce dernier arrêt avait été cassé par la Cour de ces-

arrêt avait été cassé par la Cour de cas-sation et son affaire renvoyée devant la Cour de Lyon.

La décision rendue par la quatrième Chambre de la Cour est conforme aux deux précédentes : pour la troisième fois, Mme de Longueil est acquittée.

Nous publierons dans notre numéro portant la date du 7 juillet

Autour

Les romans policiers ont toujours ren-contré auprès du public une particulière faveur.

est une œuvre originale, palpitante d'in-térét; les événements s'y poursuivent avec autant de rapidité que de logique. Rien de captivant comme de suivre les exploits du policier amalcur Harte et de s'associer à ses recherches dans

Il y a des Allemands qui veulent en semontrer à nos Méridionaux !
Un journal de Hambourg présente à ses ecteurs un jeune phénomène vraiment...

lecteurs un jeune phénomène vraiment...

Ce phénomène, Christian-Heinrich Heineken, né à Lubeck, dès l'âge de 10 mois, parlait et posait des questions. A 12 mois, il réclait couramment une traduction en vers du Pentateuque; à 13, tout l'Ancien Testament; à 14, le Nouveau. A 18 mois, il apprenait l'Histoire universelle, la géographie, le latin, l'anatomie, et, entre deux létées que lui, donnait sa nourrice, il conversait avec elle en patois bas-allemand... Ces débuts promettaient à l'Allemagne un Pio de la Mirandole; mais « quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu »!

Les parents du jeune prodige, conseillés au son maltre, eurent la vanité et la fusaté ambition de le présenter au roi Frédérie IV de Banemark. L'enfant, alors de la fans, obtint les honneurs d'une audience soleunelle où le monarque, assisté des hommes les plus savants du royaume, voulut s'assurer lui-même de son érudifon. L'enfant, très faible, pouvant marcher à peine, était porté dans les bras de sa nourrice.

A votre aise, Monsieur le su

Au cours de ce fantastique prienté à M. l'abbé Jouanne pour ut de catéchisme, le substitut à la Copel de Rannes a eu quelques para-heureuses en parlant de l'abbé. Le ce singuiler éducateur qui lisait.

D'eu vient l'expression : « C'est de la

A cette question, voici ce que répond un e curieux »;

« Gnognotte forme possible de gnangna, redoublement du vieux franc, niant, néaut, rien. Genognotte vocque nigaud, individu à l'esprit nul, sans valeur.

» Rapprochez Aude : gnogne, nigaud; Auvergnat : gnognotte, chose de rien, sans valeur; Boulonnais : gnognotte, vétille ; Centre : gnognot, imbécile ; parier de Démuin (Picardie) : gniognoterie ; Forez : gnogne, nigaud ; Normand : nioniotte, maisserie vétille : Picard : gningnin, gnognotte ; Provençat : gnogne, individu peu intelligent.

» Le mot « gnognotte » est relativement récent. On le trouve employé par Balzac : » Josépha ? c'est de la gnognotte ! cria l'ancien commis-voyageur. Qu'ai-je dit la gnognotte ! Je suis capable de lacher cela quelque jour aux Tuiferies ! » (Balzac : Cousine Bette, 1846.)

VOL LEGAL

L'Etat et la Ville de Paris, en vertu d'une loi qui paratt à l'Officiet d'aujourd'hui 25 juin, échangent un immeuble domanial de 2671 mêtres carrés, situé aParis, rue de Pontoise et rue Saint-Victor (lisez: le Petit Séminaire de SaintNicolas du Chardonnet, qui n'appartient
pas plus à l'Elat qu'il n'appartientra à la
ville de Paris) contre un immeuble communal de 1541 mètres carrés 85, rues
Paul-Dubois, Perrée, Gabriel-Vicaire et le
surplus de l'Hot de l'ancien marché du
Temple.

Secret

D'UN Secret

Dar D. FRADRIN

Les romans policiers ont toujours renatiré auprès du public une particulière veur.

Autour d'un secret

Lun grand Seminaire de Blois, à l'évèché et au Grand Séminaire de Blois, à l'évèché de Luçon.

Les romans policiers ont toujours renatiré auprès du public une particulière veur.

Autour d'un secret

Lun grand Séminaire de Blois, à l'évèché et au Grand Séminaire de Blois, à l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché et de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché et de l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché et de l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché et de l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché et de l'évèché et au Grand Séminaire de Blois, à l'évèché et au Grand Séminaire de Blois, à l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché et de l'évèché et au Grand Séminaire de Blois, à l'évèché et au Grand Séminaire de Blois, à l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché et de l'évent de Blois, à l'évèché et au Grand Séminaire de Blois, à l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché et de Blois, à l'évèché et au Grand Séminaire de Blois, à l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché et au Grand Séminaire de Blois, à l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché de Blois, à l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché de Blois, à l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché de Blois, à l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché de Blois, à l'évèché de Luçon.

En outre, sont attribuées à l'évèché de Blois, à l'évèché de

Enfin, l'Officiel de ce même 25 juli public la liste des biens voiés en vert l'une loi inexistante aux établissement ecclésiastiques du département de l

des Visitandines de Grenoble

EX ANNEE - Nº 6844 - SAMEDI 26 JUIN 1907

Le tribunal de Saint-Marcellin a con-damné M. Cauwès, serétaire général de la préfecture et le liquidateur des Visitan-dines, à rembourser à six religieuses le montant de leurs apports, atteignant 50 000 francs.

Les curés de l'Ardeche savent poursuivre les journaux

Un instituteur brise des croix

devant une autre croix, qu'ils s'apprétaient à renverser, et, à leur grande stupétaction, ils reconnurent l'instituteur Lespinard et le fils Gaston Faure.

— C'est vous qui venez d'abatire cette croix? leur demanda M. Jouberton.

— C'est nous, répondit cyniquement Lespinard; ce n'est pas la première et ce ne sera pas la dernière.

Quelques instants après, l'instituteur Lespinard et Gaston Faure étaient surpris arrêtés devant une autre croix à l'entrée du bourg. Ils allaient certainement l'abattre, quand survint M. Jean Chanteranne. L'arrivée de ce témoin ghant les ît partir.

Le même jour, à 2 h. 4/2, Mme Chomilitier, de Pulvérières, aperdevait les deux mêmes individus arrêtés devant la croix des Millet, une belle croix en perre de Volvic. Quelques instants après, la croix était trouvée jetée à terre.

Ges faits, comme on le devine, provoquèrent une grosse émotion dans le pay, car nos populations de la montagne sont profondément attachées à leurs traditions et considèrent les croix placées dans leurs villages comme faisant partie du patrimoine national. En présence de l'indignation de la population, M. Chanteranne, l'honorable maire de Chapdes-Beaufort, encouragé du reste en cela par le maire des Ancizes, adressa, vendredi, une double plainte au juge de paix de Ponigibaud et au procureur de la République à Riom.

de la neutralité scolaire

Un groupe de pères de famille de Jouy-enPithiverais (Loiret) adresse à l'inspecteur d'Académie la lettre suivante :

M. l'instituteur de Jouy-en-Pithiverais,
sous prétexte de certificat d'études, s'est
permis de faire l'école le dimanche 13 juin,
à quelques enfants, et ainsi il a empêché
ces enfants de remplir leurs devoirs religieux; or, deux de ces enfant son fait leur
Première Communion, il y a huit jours, le
dimanche 6 juin. Cet instituteur a donc
été manifestement contre la loi scolaire,
contre la neutraité, bien plus, contre la
loi du repos hebdomadaire.

Nous, pères de famille, nous entendous
que nos enfants aiemt toute liberté, soit

Nous, pères de famille, nous entendons que nos enfants aient toute liberté, soit les jeudis, soit les dimanches, pour aller la où bon nous semble et faire ce que nous voulons. Nous nous permettons de demander à M. l'inspecteur d'Académie co qu'il pense de la conduite de M. l'instituteur de Jouy-en-Pithiverais. Nous avons le droit de connaître cette réponse.

Nous espérons que cette protestation sera enfendue par l'autorité académique, car les instituteurs doivent être les premiers à donner l'exemple du respect des consciences de leurs élèves.

La vie parlementaire

pas de M. Clemeneau qui réussit i échapper — Les combistes, qui enservar la France dans un vaste système d'espi nage, s'indignent qu'on dresse des fic contre eux — Aurons-nous la réfor électorale ? — Le scrutin d'hier M. Clemenceau déclare à un g de députés que, partisan en principarutin de liste, il maintiendra le suninominal pour empêcher l'écrasemes son parti — On exhume des cartons sièreux de la Chambre les papiers lagnini pour les livrer à la publicité.

'Aurons-nous la réforme declarale?'
Hier encore, j'aurais répondu: peut-être, aujourd'hui, je dis: non. Il me faut' plus se leurrer du plus petit espoir.
Que s'est-il donc passé depuis vingtaquatre heures? Rien ou peu de chose.
Mais M. Clemenceau s'est laissé aller à des confidences.

Mais M. Clemenceau s'est laissé aller à de confidences.

Pressé de questions par une douzain de députés dans les couloirs intérieurs; à fait la réponse suivanta:

« J'ai toujours été partisan en princip du scrutin de liste. Je canants tous la arguments que l'an peut apporter contile scrutin uninominal, on n'en dira mêm jamais autant de mai que j'en peuse.

" Mais je représente au pouvoir le parradical, et je ne peux vouloir la ruine d'mon parti.

" Je sais bien que l'on me fera den objections, dont j'apprécie la valeur. D'un part, les radicaux auraient du accepte la réforme électorale comme rançon de quinze mille; d'autre part, ils risquent d'voir se nouer contre eux de dangereus.

voir se nouer contre eux de cange coalitions pour la conquête de la : sentation proportionnelle. Mais, entre deux maux, il faut e le moindre, et j'estime que le serutin rondissement est encore le system nous permettra le mieux d'empéch non la défaite, du moins la déroute dicalisme.

dicalisme.

Je n'en resie pas moins fidèle à mes déclarations et à mon programme, a conclu, sardonique et railleur, M. Clemenceau, Mais il faut savoir attendre le moment favorable; nous reprendrons cette convet-sation après les élections. Au revoir, Messieurs.

Dans le petit cercle qui entourait M. Te président du Conseil se 'trouvaiem MM. Charles Benoist, Varennes, Aynard, Zévaès, et d'autres encore.

La conversation m'a été rapportée pas un témoin ocutaire et auriculaire,

Qui pense encore aux papiers Montagnini? Ils sont tombés dans le plus sombre oubli. On les croyait ensevelis pour teujours dans les armoires du Plais-Bourhon, et voici que M. Bourely, rapporteur de la Commission d'enquête, veut les restituer à la curiosité publique.

Il a déposé, hier, son rapport sur le nureau de la Chambre. Celui-ci ne sera d'ailleurs distribué qu'après les vacances.

Le député de l'Ardèche a, sans doute, voulu jouer un mauvais tour au président du Conseil. C'est une grosse maladresse qu'il a commise. Cette publication intritue ne sera agrechée s'avonne, sur tout à cartains aims de M. Bourely.